

Appel à projets ANR - ACCESS ERC STARTING GRANTS 2026

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
candidature à l'ERC Starting Grants ; contrats post-doctoraux	23/12/2025	24/02/2026 à 13h	24 mois	185 k€	ANR / ACCESS ERC

Objectifs :

L'objectif du programme **ACCESS ERC** est d'accompagner de jeunes talents dans la préparation d'une **première candidature à l'ERC Starting Grants**, en leur permettant notamment de renforcer leur CV, afin qu'il soit compétitif à cet appel. Au vu de cette ambition, il finance des contrats post-doctoraux de deux ans (24 mois) pour de jeunes docteurs et docteurs accueilli.e.s dans des laboratoires de recherche français.

Critères d'éligibilité :

L'appel **Access ERC 2026** est ouvert uniquement aux disciplines des sciences humaines et sociales.

Le jeune chercheur ou la jeune chercheuse devra donc s'engager dans le cadre de cet appel Access ERC 2026 à déposer une candidature à l'édition 2028 de l'ERC Starting Grants, dans l'un des **8 panels SH**, en octobre 2027.

Une prise de poste entre le 1er juillet et le 1er septembre 2026 permettra au candidat ou à la candidate de disposer de 8 à 10 mois de contrat financé par Access ERC après le dépôt de son projet à l'ERC 2028 en octobre 2027, afin de préparer son audition dans les meilleures conditions.

Être titulaire d'un doctorat dans une discipline du domaine des Sciences humaines et sociales (ou tout diplôme ou qualification correspondant au standard international du PhD éligible à l'ERC).

Avoir 2 à 6 ans d'expérience après la soutenance de thèse au 1er janvier 2028.

Avoir obtenu la garantie d'être accueilli.e dans un laboratoire de recherche français (EA, UMR, UMS, UMIFRE...), où il ou elle bénéficiera de conditions de travail adaptées et de l'encadrement d'un superviseur. Le choix du laboratoire d'accueil est important puisque le projet déposé à l'ANR doit démontrer son insertion dans les axes scientifiques de cette unité et son impact au-delà des 2 ans de contrat post-doctoral. Le directeur d'unité et le superviseur (qui rédigeront conjointement une lettre d'engagement) peuvent être la même personne ou deux personnes différentes, mais ni l'un ni l'autre ne peut être le directeur de thèse.

Avoir fait preuve de mobilité à l'étranger ou en France, pendant au moins un an, durant la thèse ou après la thèse.

Avoir une bonne maîtrise de l'anglais, oral et écrit.

Pour plus d'information : [Appel à projets ACCESS ERC STARTING GRANTS 2026 | ANR](#)

Soumission : [Authentification IRIS](#)

Contact Chargé d'affaires :

Giacomo Bagatella : giacomo.BAGATELLA@univ-amu.fr / 04 12 23 12 15